





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2023-163**

Séance publique du

9 juin 2023

**Présidence de Sophie JOISSAINS
Maire**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20230609- lmc1239259-DE-1-1
Date de signature : 15/06/2023
Date de réception : mercredi 14 juin 2023
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

OBJET : FINANCEMENT ACTION PUBLIQUE - FRANCE 2030 - APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT "PÔLES TERRITORIAUX D'INDUSTRIES CULTURELLES ET CRÉATIVES FAVORISANT LA STRUCTURATION D'ECOSYSTEMES LOCAUX" - CANDIDATURE DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE

Le 9 juin 2023 à 10h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, au sein de l'Hôtel de Ville d'Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame Sophie JOISSAINS, Maire, le 2 juin 2023, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.).

Etaient Présents :

Monsieur Ravi ANDRE, Madame Laurence ANGELETTI, Madame Dominique AUGHEY, Madame Béatrice BENDELE, Madame Kayané BIANCO, Madame Brigitte BILLOT, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Joëlle CANUET, Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Agnès DAURES, Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI, Monsieur Cyril DI MEO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Jean-François DUBOST, Monsieur Marc FERAUD, Madame Stéphanie FERNANDEZ, Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Monsieur Sellam HADAOUI, Madame Elisabeth HUARD, Madame Claudie HUBERT, Madame Amandine JANER, Madame Sophie JOISSAINS, Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Monsieur Philippe KLEIN, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Perrine MEGGIATO, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Marc PENA, Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Josy PIGNATEL, Madame Laure SCANDOLERA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Pierre SPANO, Monsieur Francis TAULAN, Monsieur Jean-Louis VINCENT, Madame Fabienne VINCENTI, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Monsieur Jonathan AMIACH à Monsieur Eric CHEVALIER, Monsieur Moussa BENKACI à Monsieur Sellam HADAOUI, Monsieur Pierre-Paul CALENDINI à Madame Josy PIGNATEL, Monsieur Rémi CAPEAU à Monsieur Gilles DONATINI, Madame Françoise COURANJOU à Monsieur Francis TAULAN, Madame Brigitte DEVESA à Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Madame Frédérique DUMICHEL à Madame Dominique AUGHEY, Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY à Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Arlette OLLIVIER à Monsieur Marc FERAUD, Monsieur Alain PARRA à Madame Béatrice BENDELE, Madame Françoise TERME à Madame Brigitte BILLOT, Madame Solène TRIVIDIC à Madame Laure SCANDOLERA.

Excusés sans pouvoir :

NEANT

Secrétaire : Madame Kayané BIANCO

Madame Sophie JOISSAINS donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Finance, Economie &
Optimisation
Direction Ressources et Exécution
Budgétaire

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 9 JUIN 2023

Nomenclature : 7.5
Subventions

RAPPORTEUR : Madame Sophie JOISSAINS
CO-RAPPORTEUR(S) : Monsieur Gérard BRAMOULLÉ

Politique Publique : 01-GESTION DES RESSOURCES ET MOYENS

OBJET : FINANCEMENT ACTION PUBLIQUE - FRANCE 2030 - APPEL A MANIFESTATION D'INTERÊT "PÔLES TERRITORIAUX D'INDUSTRIES CULTURELLES ET CRÉATIVES FAVORISANT LA STRUCTURATION D'ECOSYSTEMES LOCAUX" - CANDIDATURE DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE- Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Par l'aboutissement d'une démarche initiée par le Président de la République au printemps 2019, la stratégie nationale d'accélération pour l'innovation de la filière des industries culturelles et créatives est le fruit d'un travail de concertation piloté par le ministère de la Culture avec tous les acteurs de la filière et les autres administrations intéressées.

Cette stratégie se déploie à travers l'ambition du plan France 2030 qui dédie un milliard d'euros au développement des Industries Culturelles et Créatives (ICC). Au sein de ce volet ICC de France 2030, le Gouvernement cherche à susciter de nouveaux projets de pôles territoriaux permettant de structurer et renforcer localement les acteurs les plus innovants des ICC, avec une attention prioritaire aux métiers d'art, au design et à la création de mode, ainsi qu'aux technologies du son et de l'image.

Les pôles territoriaux d'industries culturelles et créatives ont vocation à être des lieux fédérateurs pouvant rassembler des acteurs innovants sur un même territoire, leur offrant un espace et un soutien pour la collaboration, la croissance, le développement technologique et la maturation économique.

Le périmètre retenu pour cette stratégie inclut :

- l'audiovisuel,
- le cinéma,

- le spectacle vivant dans toutes ses disciplines,
- la musique dans toutes ses composantes (dont la facture instrumentale),
- les musées et le patrimoine (dont le patrimoine archivistique),
- les arts visuels,
- le design,
- l'architecture,
- les métiers d'art,
- le jeu vidéo,
- le livre et la presse.

A l'horizon 2030, la Ville d'Aix-en-Provence a la volonté de développer un projet innovant et ambitieux de pôle territorial venant au soutien de la création de contenus culturels et des technologies immersives.

Le projet vise à défendre un écosystème local fort et concentré qui s'inscrit dans une dynamique métropolitaine et régionale, point d'ancrage de nouvelles compétences. Le projet se construit sur des structures ressources dont les relations sont amenées à s'intensifier grâce au pôle territorial ICC. La singularité du projet aixois se situe autour d'une logique de filière arts numériques complète : formation – recherche – création – innovation – économie – internationalisation – développement durable.

Ainsi, le pôle numérique se situera dans un quartier créatif et culturel, développera une programmation artistique, déploiera un accompagnement des talents et des entreprises en favorisant l'expérimentation et la mutualisation des ressources.

La Ville a donc décidé de répondre à l'appel à manifestation d'intérêt « Pôles territoriaux des industries culturelles et créatives » France 2030 en partenariat avec des acteurs essentiels de la formation dans les domaines artistiques et scientifiques, des structures culturelles, des acteurs économiques du territoire : École Supérieure d'Art d'Aix, French Tech, Seconde Nature, Pays d'Aix Développement, Festival d'Aix, Perspective(s), École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers, Aix-Marseille Université, Gojob, Crosscall, École Régionale d'Acteurs de Cannes et Marseille, Centre International des Arts en Mouvement, Le Petit Duc, l'Office de Tourisme.

Cet appel à manifestation d'intérêt vise à mieux identifier les dynamiques territoriales en cours ou à venir et à apporter un appui dans l'ingénierie de la constitution ou de la structuration d'un pôle territorial d'industries culturelles et créatives.

Le projet permettra de favoriser la structuration de la filière locale des ICC et de créer un « espace » de fertilisation croisée entre les différents acteurs impliqués : un lieu physique de rencontres, d'hybridation des arts et de création de contenus culturels et de technologies immersives.

Il permettra également la structuration de la filière dans ses différentes dimensions : recherche, formation et construction d'un tissu d'entreprises, dynamique et compétitif, au niveau national et international.

Le coût prévisionnel du projet est de 214 000€ HT. La Ville demande un soutien financier dans le cadre de France 2030 de 100 000€.

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** la demande de subvention pour l'appel à manifestation d'intérêt « Pôles territoriaux des industries culturelles et créatives » ;
- **AUTORISER** Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tout document afférent à ce dossier ;
- **AUTORISER** Monsieur le Chef du service comptable du service de Gestion Comptable d'Aix-en-Provence à faire recette des sommes correspondantes.

DL.2023-163 - FINANCEMENT ACTION PUBLIQUE - FRANCE 2030 - APPEL A
MANIFESTATION D'INTÉRÊT "PÔLES TERRITORIAUX D'INDUSTRIES CULTURELLES ET
CRÉATIVES FAVORISANT LA STRUCTURATION D'ECOSYSTEMES LOCAUX" -
CANDIDATURE DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE-

Présents et représentés	: 55
Présents	: 43
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 55
Pour	: 55
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

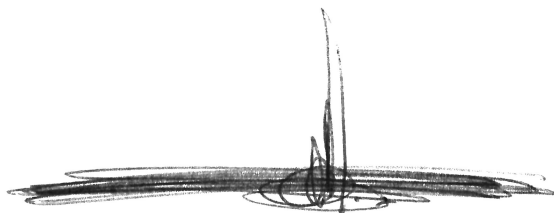
NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.
Ont signé Sophie JOISSAINS, Maire
Président de séance

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,
Madame Amandine Janer

A black ink signature, appearing to be 'A. Janer', written over a horizontal line.

Le secrétaire de séance,
Madame Kayané BIANCO

A blue ink signature, appearing to be 'K. Bianco', written over a horizontal line.

(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)¹

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»